

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-494642

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)	9399	Société :
Matricule :	9399	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : AFAIKHRI HICHAM		
Date de naissance :	24/07/71	
Adresse :	N27 LOT RYAD PARTNER ROUTE D'AZZEROURA DAR BOUZZA	
Tél. :	06 01 10 96 69	Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Abdeihak ZAKIR
Pédiatre
13 Bd Aïn Tacujlate 1er Etg Appt N°1
Bourguine Casablanca
Tél 0522 48 67 66/0666 99 99 94

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : **A. Falkiri Lina** Age: _____

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Béni

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

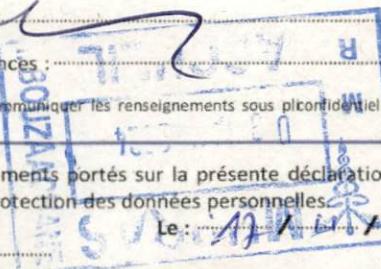
Fait à :

08/01/2023

Le :

08/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/11/23	CS	300		INP : 09440418
	Mobilisation	200		Dr Abdeihak ZAKIR 73 Bd Ain Témouchent Pédiatre

Dr Abdeihak ZAKIR
Pédiatre

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
L'OCÉAN 29 km Casablanca Ute d'Achat 29-08-29 100-05-22 Tp 3296041	17/11/23	185,30

Cachet du Pharmacien
ou du Fourmeleur

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H	25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>	
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdelhak ZAKIR

Pédiatre

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier
Ancien Assistant & Ancien Praticien Hospitalier
des Hôpitaux de France

Diplômé en Réanimation Néo-Natal

Diplômé en Médecin Foetal

Diplômé en Rééducation Fonctionnelle Respiratoire

Arabophone - French

الدكتور عبد الحق زكير
إخلاصي في أمراض الطفل والرضيع

خريج كلية الطب بمونبولي

طبيب مساعد سابق بمستشفيات فرنسا

جاز في إنعاش الرضيع

جاز في طب الجنين

جاز في ترويض أمراض الجهاز التنفسي

USIBO

Reb Gehr

2511

92

120 30

134

174 22

Dees. 211 - 31

140 00

50 kg 125

LOT: GB21161
PER: 05/2024
PPV: 140 DH 00

2511 - 21 - 157

185,30

T50ce 2ang

- 911 - 04

300

- 7kg 40

13, Bd Ain Taoujoute (en face Clinique BADR) Rés. LILAS 1er étage, Appt. N°1 - Bourgogne
Casablanca / Tél : 05 22 48 67 66 - 06 66 99 99 94 - EN CAS D'URGENCE : 06 61 14 45 00

Docteur Abdelhak ZAKIR

Pédiatre

Lauréat de Faculté de Médecine de Montpellier
 Ancien Assistant & Ancien Praticien Hospitalier
 des Hôpitaux de France
 Diplômé en Réanimation Néo-Natale
 Diplômé en Médecine Foetale
 Diplômé en Rééducation Fonctionnelle Respiratoire

الدكتور عبد الحق زكير

طبيب الأطفال

اختصاصي في أمراض الطفل والرضيع
 خريج كلية الطب بمونبولي
 طبيب مساعد سابق بمستشفيات فرنسا
 مجاز في انعاش الرضيع
 مجاز في طب الجنين
 مجاز في ترويض أمراض الجهاز التنفسي

Casablanca, le :

17-11-23

A FAICHRI INES

Nebulisation à la valvule

200 ml

